



Éditorial

Nuisances sonores de la RN 25

Notre Bourgmestre Gérard Couronné réagit une fois de plus à l'égard de ce problème...

Voici son dernier courrier adressé au Vice Président du Gouvernement Wallon Serge Kubla.

Monsieur le Vice Président,

Faisant suite à notre entretien de ce 15 courant, je me permets de vous rappeler nos correspondances antérieures auxquelles vous avez aimablement répondu en ce qui concerne les nuisances sonores engendrées par la RN 25.

J'insiste pour que vous soyez attentif afin que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux soient prévus au prochain budget de la Région Wallonne.

Nous ne pouvons que nous réjouir du soutien apporté par l'administration communale à l'action que beaucoup de bousvaliens mènent vis à vis des nuisances sonores de la RN25.

PGE

Au revoir Julie!

Notre association "Les Amis de Bousval" vient de perdre une de ses "Amies", Julie Degraux, femme d'André Degraux du Sclage. Julie était du "feu", elle était spitante. Ses amis se souviendront entre autres de son engagement pour le goûter des aînés (le café de Julie), son intérêt pour les échanges de plantes, sa volonté de vendre nos deux premiers calendriers, sa participation active à chacune de nos activités, et tout le travail administratif réalisé dans l'ombre pour sauvegarder au mieux les intérêts du Cercle (pliage du Bousvalien, organisation et distribution de l'information interne et externe du Cercle). Grâce à son passé de femme chef d'entreprise, et surtout pour nous qui sommes

une association de bénévoles avec nos forces et nos faiblesses mais surtout nos faiblesses, elle s'engageait et tenait ses engagements jusqu'au bout. Et dans l'intérêt commun des buts des "Amis de Bousval", elle était entière dans l'exigence qu'elle s'imposait à elle-même et à l'exigence qu'elle demandait aux autres membres de notre groupe, mais toujours avec son sourire, sa générosité et sa gentillesse.

Un dernier souvenir marquant pour ceux qui l'ont vécu, c'est l'accueil à la rue du Sclage d'André et de Julie lors de la promenade commentée par André sur le thème du Sclage avant la Guerre 1940-1945. Et si on parlait aussi de sa passion pour les plantes de son jardin... Et l'exemple du bonheur d'un couple aussi uni qui s'est toujours épaulé... On s'arrête et nous te redisons encore "Merci" pour ce que tu as fait pour Bousval."

PGE

Au gré des pages suivantes

Éditorial.....	1
Nuisances sonores de la RN 25	1
Au revoir Julie!	1
Activités et manifestations à Bousval ...	2
Activités passées du cercle.....	2
Résultats du concours de peinture	2
Activités du cercle	2
Echanges de plantes, arbustes, graines, etc.	2
Ce qu'ils font près de chez nous ...	3
Marché de Noël 2000 : une fête à Bousval	3
On nous signale.....	3
«Chapelle aux sabots», chronique d'un lotissement minable... le retour » !	3
Encore le bruit à Bousval.	4
Mots croisés	4
Problème du mois d'octobre :	4

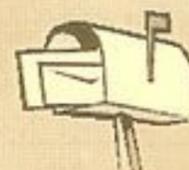
Cercle Socio Culturel

Les Amis de Bousval

a.s.b.l

45, avenue du Bosquet
1470 Bousval

Tél / Fax : 010.61.31.46



Bienvenue à la prochaine réunion de notre cercle :

Mardi 07 novembre 2000 à 20h15

Salle Béqipont à Noirhat (derrière la chapelle)

Activités et manifestations à Bousval ...

A vos agendas pour les prochains mois !

<u>Octobre</u>	<u>Novembre</u>
6 Corrida annuelle de Bousval (jogging) à partir de 19h30 salle Gossiaux à Bousval (tous les détails dans les pages suivantes) Globe-Trotters 067.77.30.35	5 Marche ADEPS Bousval Pelote 067.77.19.46
8 Elections communales et provinciales Ecole communale de Bousval av. des Combattants, 49 à Bousval	<u>Décembre</u>
14 L'ostéopathie 14h00 chez Mr Verlaet 47, rue de Limauges, à Court-St-Etienne 010.61.36.68	1-3 Kermesse aux moules Bousval Pelote 067.77.19.46
21 Cours de jardinage biologique 14h00 chez Mr Verlaet 47, rue de Limauges, à Court-St-Etienne 010.61.36.68	9 Assemblée générale Salle Béqipont à Noirhat Les Amis de Bousval 067.78.08.42 et 010.61.31.46
29 Échange d'arbustes et de plantes Les Amis de Bousval 010.61.36.78	9 Marché de Noël de Bousval Eglise de Bousval Véronique Géruzet : 010.61.31.46
	31 Réveillon de l'an 2000 Salle Gossiaux à Bousval Prix : 2001 Fr. pour les adultes, 1001 Fr. pour les enfants Globe-Trotters : 067.77.30.35

Informations provenant du Journal de Genappe "el'Grign'dints" et des différentes associations concernées.

Activités passées du cercle

Résultats du concours de peinture

L'heure est au bilan de cette activité.

34 candidats issus de différents endroits de Belgique nous ont offert une centaine d'œuvres d'un niveau assez bon. Les candidats furent départagés avec de minces écarts et le premier prix fut relativement discuté.

1 ^{er} prix "Prix de la ville de Genappe"	Gérard LANDRIEUX avec "Plénitude"
2 ^{ème} prix "Prix des Amis de Bousval"	Isabelle DOORNART avec "Regard"
3 ^{ème} prix	Marietta RIVERA avec "Femmes"
4 ^{ème} prix "Prix du Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Genappe"	Denise TACKELS avec "Nostalgie"
Prix du public	Arlette STORM-LAROCHE avec "Clair de Femme"

Beaucoup d'entre vous ont regretté de ne pas avoir pu participer à cette édition et sont prêts à prendre part au prochain concours.

Quatre bousvaliennes ont soutenu notre activité en exposant une vingtaine de broderies; un travail tout à fait exceptionnel. Félicitations à toutes!

PGE

Activités du cercle

Echanges de plantes, arbustes, graines, etc.

A l'échange de plantes du printemps, une personne m'a présenté une plante d'appartement. Cette plante grasse semblait plutôt banale. Je l'ai vu fleurir mais la fleur était insignifiante. Puis elle a développé des racines aériennes, un peu comme le fait le kalanchoe. Ensuite, quel ne fut pas mon étonnement de voir apparaître, au bord de chaque feuille, une multitude de plantules, donnant à la plante mère un aspect tout à fait particulier. L'ayant secouée accidentellement, j'ai pu recueillir plus de septante petites plantes! Cette curiosité s'appelle: *Bryophyllum daigremontianum* ou Plante porte-bonheur. Quelques exemplaires seront disponibles à l'échange de plante d'automne.

Parmi d'autres plantes qui seront offertes, il y aura sauge, rose trémière, noisetier, hypericum, sorbier, laurier cerise, houx, fougère, etc. Attention, le nombre d'exemplaires de chaque plante peut varier fortement.

Venez nous rejoindre le dimanche 29 octobre à 14h30, place de la gare à Bousval.

MTV

Ce qu'ils font près de chez nous ...

Marché de Noël 2000 : une fête à Bousval

La préparation de Noël procure des émotions presque aussi intenses que la fête elle-même. Pour cela, nous invitons tous les artisans à participer au marché de Noël qui se déroulera le samedi 9 décembre 2000 de 14h00 à 2h00 du matin autour de l'église. Une ambiance chaleureuse (vin chaud, chants de Noël) vous enchantera.

De plus, un concours de crèches pour petits et grands sera également organisé.

N'hésitez pas à vous inscrire. Le prix de l'emplacement de 2 mètres sur 2 s'élève à 600 Fr.

Venez nombreux à cette fête vous imprégner en douceur de l'atmosphère chatoyante et unique à Bousval...

Contact : Véronique Géruzet
45, av. du Bosquet, Bousval
Tél : 010.61.31.46

PGE

On nous signale

«Chapelle aux sabots», chronique d'un lotissement minable... » !

Rappelez-vous... il y a plus de deux ans... Mars-avril 1998 nos voisins de Court S^t Etienne s'apprêtaient alors à entériner la mise en œuvre du plus gros projet de lotissement du Brabant Wallon de ces dix dernières années : 736 logements, 2000 personnes, 3500 habitants par kilomètre carré (contre 1400 au centre de Court !), 2000 voitures par minute en heure de pointe sur la Chaussée de Bruxelles... bref, une « nouvelle ville à la campagne » et la mort annoncée du caractère rural de notre région et de son merveilleux cadre de vie ! Un méga-projet avait été déposé à la hâte quelques jours avant la prise d'effet du nouveau Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) et appuyé par une étude d'incidence sur l'Environnement tout aussi précipitée. Le nouveau CWATUP, fleuron de notre Ministre de la Région Wallonne de l'époque, prône une toute autre philosophie : « ...une gestion parcimonieuse du sol et des ressources naturelles, tout en permettant un développement harmonieux et responsable du cadre de vie... » (lisez : « *ne construisons pas n'importe quoi, à tort et à travers, en tenant en ligne de compte d'autres facteurs que le seul appât du gain* ») et «... définir l'aménagement des villes et des villages, de façon à renforcer la densification des zones urbanisées en vue d'une plus grande spécificité urbaine ou rurale... » (lisez : « *pas de nouvelles villes en pleine campagne* »).

De plus, cette nouvelle législation prend carrément la forme d'une « hydre à trois têtes » pour nos candidats lotisseurs :

- Pour entériner un permis de lotir sur une « zone à aménagement différé » (nouvelle appellation des zones du plan de secteur telles que celle de la « Chapelle-aux-Sabots »), il faut que les zones dites d'« habitat » soient saturées (or seuls 56% sont à présent occupés à Court)
- Pour entériner un permis de lotir, il faut que la zone fasse l'objet d'un « Plan Communal d'Aménagement » (PCA) (il n'existe à l'heure actuelle qu'un « Schéma Directeur »)
- Pour entériner un permis de lotir, il faut que celui-ci couvre l'entièreté de la zone à aménagement différé (le projet soumis par les deux lotisseurs ne couvre, dans son ensemble que 77% de celle-ci)

Le 29 Mars 1998, plus de 300 personnes marquent leur désaccord vis-à-vis du projet devant la Maison Communale de Court et le 31 Mars, 437 lettres de réclamations sont introduites suite à l'étude d'incidence. La Commune se voit obligée d'organiser une « Réunion de Concertation » au cours de laquelle le Comité de Quartier de La Motte, également représenté, introduit un document de 11 pages décortiquant les vices de forme, invraisemblances techniques, écologiques et juridiques du dossier... conscients de la manœuvre sournoise des lotisseurs, nous insistons sur le fait que, si les demandes de permis de lotir introduites avant l'entrée en vigueur du nouveau CWATUP peuvent suivre la procédure de l'ancien CWATUP, elles n'en restent pas moins soumises sur le fond aux dispositions du nouveau, puisqu'il n'existe pas de dispositions transitoires !

Emoi chez l'adversaire ? Que nenni !... Alors que nous profitons tous d'un été bien mérité, la réponse nous frappe de plein fouet... « le peuple joue avec la loi... et bien changeons la loi... ! ». Le 8 juillet un décret de modification du nouveau CWATUP est voté : entre-autre, il stipule que les « zones d'aménagement différé » qui faisaient l'objet d'un « Schéma Directeur » communal avant la ratification du nouveau CWATUP (c'est le cas à Court) échappent aux modifications apportées par ce dernier. Qu'à cela ne tienne, nous tenons bon et des représentants des trois quartiers concernés introduisent un recours auprès de la Cour d'Arbitrage le 20 juin 1999, visant la violation du « principe d'égalité des Belges devant la Loi »... le 30 mai 2000 le verdict tombe et nous est favorable. Gagné ? Me direz-vous... c'est compter sans la ténacité de la gent immobilière de haut rang ! Le « tam-tam » communal a, une fois de plus bien fonctionné... La demande de lotissement a en effet été retirée... pour être remplacée par deux nouveaux projets ! « L'Empire contre attaque ! »... Mais pourquoi diable cette nouvelle démarche, promise à une mort certaine sous la régulation du nouveau CWATUP ?... A moins que... eh, oui !... Une fois de plus ils savent des choses

que nous n'apprenons que tout récemment : la Région Wallonne prévoit une nouvelle révision du CWATUP avant la fin de cette année encore...prétexte : la détermination des quotas de saturation des zones d'habitat est un « casse-tête chinois » pour la Région...alors, on va tout simplement les supprimer, ou plutôt non, les remplacer par la notion de « zones à urbanisation prioritaire » ... décidées par qui ? La Commune de Court-Saint-Etienne, pardi ! Attention, ne vous fourvoyez pas !... il y a eu concertation ... et savez-vous avec qui ? Les lotisseurs, pardi ! Pourquoi n'avons-nous pas été invités à la table ?

En attendant patiemment cette nouvelle révision, sur le terrain, le « grenouillage » bat son plein... endormissement des riverains actifs par des propositions de vente de terrains mitoyens du futur projet au tiers de leur valeur, égouttage vers un bassin de sédimentation fantôme sur le site des anciennes usines Henricot, dénigrement de l'ex-partenaire lotisseur, faux bruits de discorde et de « classement archéologique du Chemin de la Chapelle aux Sabots »...à la Commune on se propose même de demander au lotisseur d'établir le Plan Communal d'Aménagement lui-même...élégant n'est-il pas ?... et tellement démocratique!

A propos, avant d'aller voter en ce début d'Octobre 2000...informez-vous!... Après tout : « C'est arrivé près de chez Vous ! »

J.-L. Tison, Habitant de Bousval.

Encore le bruit à Bousval.

La pétition pour obtenir une amélioration du bruit de la RN25 commence à porter ses fruits grâce à la ténacité des initiateurs de la pétition et du relais qu'ils ont trouvé auprès de l'administration communale de Genappe.

Le MET étudie résolument la question. Une modification du revêtement pourrait atténuer la propagation du bruit permanent que nous subissons.

Mais voilà qu'une nouvelle source de bruit vient de surgir. Le propriétaire de l'étang en dessous du viaduc entre Noirhat-Cité et Basse-Laloux manipule pendant ses loisirs des modèles réduits motorisés. Un bruit infernal, type moteur de tondeuse en continu provoque un désagrément pour l'ensemble du quartier de la Cité. Suite aux protestations des riverains, l'administration communale et les mandataires locaux ont pris des initiatives auprès de la commune de Court-Saint-Etienne sur laquelle se trouve cet étang. L'autorisation vient d'être retirée. Mais le propriétaire va en appel.

Comment est-ce possible d'avoir encore des procédures qui permettent ce type d'activité ? Alors que nous avons depuis cette législature communale un bon règlement sur l'utilisation des moteurs de tondeuse.

Il faut être radical contre les fauteurs de bruit.

POL

Mots croisés

Problème du mois d'octobre :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

1. Muscle dont l'usage devrait être obligatoire
2. D'Asie Mineure - Pas les autres
3. Mathématicien - Lié au village
4. Elle muse en phonétique - Vent du désert
5. Organisation islamique - Zéro - Taxe
6. Affluent de l'Amazone - Economiste américain
7. Ont leur poids - Saint - Démonstratif
8. Symbole - Dans le mouvement
9. Mettrai sur pied
10. Eau-de-vie - Transport en commun
11. Se dit d'un minerai contenant un métal précieux

VERTICALEMENT

1. Centre industriel en Silésie
2. Elle a écrit les Mémoires d'Hadrien
3. Gaz naturel - Police des polices - Il fait rire
4. Elles sauvèrent le Capitole - Se crie pour prévenir
5. Mouton à laine fine - La fin de Renan
6. Neuf le un - Bougé - Vêtement sacerdotal
7. Il eut l'idée d'un moteur-fusée
8. A payer - Points opposés
9. Il a écrit une Histoire d'Alexandre
10. Organisation - Existence - Riv de Suisse
11. Portion de littoral - Nid

JDE

Imprimeur :

Meradel s.a.
24, rue Louis Séculier 1470 Vieux Genappe
Tél.: 067/78 06 88

*Communiquiez-nous vos articles
avant le 15 octobre prochain*